

Journal de Septembre-Octobre 2023

Relais Petite Enfance

Communauté de communes Doubs Baumois



Relais Petite Enfance
Espace Méry
8 rue de l'église
25110 BAUME LES DAMES



09.71.55.66.08
07.88.76.85.47



rpe@doubsbaumois.org



www.doubsbaumois.org



Accueil du Public
De préférence sur RDV

Lundi 8h30-12h30/13h30-17h
Mardi 13h30-17h
Mercredi 8h30-12h30/13h30-18h
Jeudi 8h30-12h30/13h30-17h
Autres créneaux sur RDV



Fermeture du Relais

- Le mardi 6 septembre au matin
- Le lundi 11 septembre

Pour tout renseignement
pendant ces jours d'absences,
vous pouvez joindre :

- DREETS Bourgogne
Franche-Comté
au 0 806 000 126
- Service Public au 39.39
- PAJEMPLOI au
0.806.807.253
- monenfant.fr

SOMMAIRE

- Dossier thématique :
Les écrans et les enfants
- Le coin des infos
- Un peu de lecture
- Pour le plaisir



Une feuille
tourbillonne

(mimer avec
une main)

Emportée
par le vent.

(souffler sur la paume de sa main)

Elle me caresse le bout du nez
(toucher son nez)

Et se pose sur mon pied !
(mimer la feuille qui se pose sur son pied)



Les écrans font désormais partie de notre quotidien. Ils permettent de nous évader, de rester en contact avec la famille, les amis, de travailler... Si l'on ne peut pas couper complètement un enfant de l'omniprésence des écrans, il est cependant indispensable de penser leur place dans la vie des tout-petits qui y sont confrontés très tôt et sur un temps de plus en plus long.

Des chiffres qui interpellent

- 45% des enfants de moins de 2 ans utilisent un écran pour s'occuper ou se consoler
- 8h49, c'est le temps que passe en moyenne un enfant de 2 ans et demi devant la télévision par semaine

Quels sont les risques d'une surexposition aux écrans ?

Avec le recul, nous savons désormais qu'une surexposition aux écrans peut provoquer divers troubles :

- Cognitifs : difficultés de concentration, troubles de l'attention, retard de langage...
- Moteurs : manque de manipulation, d'expérimentation...
- Emotionnels : manque d'imagination, difficulté à faire face à l'ennui...
- Sanitaires : troubles du sommeil, surpoids...

Quels sont les besoins d'un enfant de moins de 3 ans ?

Jouer, toucher, sentir, goûter, écouter... un enfant de moins de 3 ans a besoin d'expérimenter le monde réel en développant ses 5 sens. L'enfant a besoin d'être stimulé. Pour cela, rien de mieux que de jouer, sortir et bouger !



Quelques repères simples pour les parents

Face aux difficultés souvent rencontrées par les parents, des pédopsychiatres apportent quelques repères simples :

► Serge TISSERON : Fixer un cadre suivant l'âge de l'enfant



- Pas d'écran avant 3 ans
- Pas de console de jeux avant 6 ans
- Pas d'internet non accompagné avant 9 ans
- Pas de réseaux sociaux avant 12 ans

► Sabine DUFLO : Les 4 PAS (=4 temps sans écran)

Appliquer ces conseils, c'est prendre soin de l'enfant pour qu'il développe au mieux son langage, sa pensée, son imagination, sa capacité à être seul, son autonomie, la distinction entre le réel et le virtuel.

- Pas le matin
- Pas pendant le repas
- Pas dans la chambre de l'enfant
- Pas avant de se coucher



Pour aller plus loin, vous pouvez consulter les liens suivants :

- <https://www.3-6-9-12.org>
- <http://www.sabineduflo.fr/vous-et-les-ecrans-conseils-pratiques/>
- <https://valdemarne.fr/vivre-en-val-de-marne/actualites/prevention-les-ecrans-pas-tout-le-temps>
- <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/ecrans/>

LE COIN DES INFOS



Les indemnités d'entretien

Art 114.1 de la CCN

Depuis le 1er mai 2023, le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 90% du minimum garanti, soit 3,69€ par enfant pour une journée de 9h d'accueil. Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour. Il ne peut être inférieur à 2,65€.

Afin de déterminer le montant à verser à votre salarié, le site "service-public.fr" a mis en ligne un simulateur :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/IndemniteEntretienAssistanteMaternelle>

Les jours fériés : comment ça marche ?

Art 47-1 et 47-2 de la CCN

Comme tout salarié, l'assistante maternelle peut être amenée à travailler des jours fériés. Les jours fériés travaillés doivent être mentionnés dans le contrat de travail. En contrepartie des heures effectuées un jour férié ordinaire, la salariée doit percevoir une rémunération majorée à hauteur de 10% du salaire dû.

Le chômage d'un jour férié ordinaire tombant un jour habituellement travaillé, ouvre droit au maintien de la rémunération brute habituelle, si le salarié a travaillé le dernier jour de travail qui précède le jour férié et le premier jour de travail qui lui fait suite, sauf autorisation d'absence préalablement accordée.

Seul le 1er mai est un jour férié chômé (non travaillé) et payé, s'il tombe un jour habituellement travaillé. Si l'assistante maternelle ne travaille pas le 1er mai, sa rémunération ne peut pas être diminuée. Si la salariée travaille le 1er mai, sa rémunération doit être doublée.

UN PEU DE LECTURE...



REGARDE, PAPA d'Eva Montanari

Petit Ours est pressé de se lever car aujourd'hui c'est jour de fête en ville ! Mais Papa Ours a du travail, il faut encore patienter. Une fois dehors, Petit Ours est émerveillé mais Papa Ours, lui, reste les yeux rivés sur son téléphone... Qu'à cela ne tienne, Petit ours va vivre sa propre aventure.

Une métaphore subtile et intelligente qui nous invite à lever les yeux des écrans et à profiter des beaux instants.



MARTIN ET LES ÉCRANS de Till The Cat

Martin a 4 ans et demi. Il est en moyenne section de maternelle.

Il aime les bonbons qui piquent, mais pas trop quand même ! Il aime aussi faire des cabanes, les dinosaures gentils et les jeux vidéo. En fait, il s'intéresse à tout et il pose beaucoup de questions !

En ce moment, ce qu'il aime particulièrement, ce sont les écrans. Jouer avec les applis que Maman a installés sur son téléphone. Il pourrait y jouer durant des heures... Ou bien encore regarder une vidéo sur l'ordi ou un dessin animé sur la tablette. Pourquoi les parents trouvent-ils cela gênant ? Après tout, eux aussi passent beaucoup de temps sur leurs écrans !



ON N'A PAS ALLUMÉ LA TÉLÉ de Bénédicte Rivière

Aujourd'hui, on n'a pas pu regarder la télé... Alors qu'est-ce qu'on a fait ? Luce et Robin s'imaginent pirates, inventeurs ou sur le dos d'un dragon... Tout se transforme dans la maison ! Leur chambre devient un laboratoire, le grenier une cité oubliée...



POUR LE PLAISIR !



Un morceau de carton, un trou pour la tête, du scotch double face pour fixer les fleurs, et hop, c'est parti !

Une bonne balade dans la nature ou un petit tour dans le jardin et voici une jolie chevelure fleurie !

Bricolage d'art floral :
la chevelure fleurie



Source : Instagram@icmeler_kesif_anaokulu



Ingrédients

- 300 g de farine
- 1 pincée de sel
- 150 g de beurre
- 75g d'eau froide
- Des pommes (l'équivalent de 2 fois votre moule à tarte)
- 2 c à soupe de beurre
- 1 c à soupe de sucre brun



- Mettre la farine, le sel et le beurre dans un récipient. Frotter longuement pour bien sabler la préparation.
- Ajouter ensuite l'eau froide et pétrir juste le temps d'amalgamer la pâte.
- Former une boule, la filmer et la réserver au moins 4 heures au réfrigérateur (ou mieux la préparer la veille)
- Eplucher les pommes et les détailler en cubes.
- Dans une poêle, faire fondre le beurre et y faire revenir les pommes avec le sucre. Attention de ne pas trop les cuire car elles vont repasser au four !
- Diviser la pâte en 2/3 – 1/3.
- Etaler finement le 1/3 pour former le couvercle. Poser le sur une feuille de papier sulfurisé pour mieux le manipuler. Réaliser votre motif à l'aide du pochoir que vous aurez préalablement dessiné sur une feuille. Réserver au réfrigérateur.
- Etaler les 2/3 de pâte restante en rond et fonder votre moule.
- Retirer l'excédent de pâte en laissant 2 cm tout autour pour pouvoir border le couvercle.
- Verser vos pommes dans le moule.
- Fignoler le couvercle pour lui donner une expression effrayante en marquant par exemple les dents sur le tour de la bouche ou en ajoutant des sourcils.
- Poser le couvercle, souder les bords en appuyant légèrement avec les doigts.
- Si besoin, ouvrir davantage la bouche du monstre avec un couteau.
- Dorer au jaune d'oeuf battu et enfourner 45 min à 180°C, chaleur statique.
- Laisser reposer 10 minutes sur le plan de travail avant de démouler.

